

**Plan de Prévention du Risque Inondation**  
**PPRI des pieds de coteaux des waterings**  
 Commune : LOUCHES (2)

**Zonage réglementaire**  
 Maître d'oeuvre : PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS  
 Direction Départementale des territoires et de la mer  
**APPROBATION**  
 Echelle: 1/5000

**Grille du zonage réglementaire**

Aléa	Enjeux	
	Espaces Non Urbanisés (ENU)	Espaces Urbanisés (EU)
Conditions extrêmes	Vert foncé	Rouge
Forte accumulation et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et Écoulement	Vert clair	Bleu
Faible accumulation	Vert clair	Bleu
Très faible accumulation	Vert clair	Bleu
Toute partie du bassin versant située en dehors des zones ci-dessus	Blanc	

**Éléments généraux**  
 ● Mairie  
 — Cours d'eau  
 - - - Limites communales  
 - - - Limites de bassin versant  
 ■ Bâtiments  
 - - - Limites parcellaires  
 ■ Surface en eau  
 - - - Limites du PPRI de la Hém  
 - - - Limites du PPRI du secteur du Calaris

Echelle : 1/400,000

